



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les examens d'Etat prévus entre le 5 juin et le 25 juillet

Les épreuves des examens d'Etat, session 2023, et des concours d'entrée aux lycées d'excellence d'Oyo et de Mbounda, respectivement dans les départements de la Cuvette et du Niari, auront lieu du 5 juin au 25 juillet.

Le baccalauréat, le Brevet d'études du premier cycle et le Certificat d'études primaires élémentaires sont concernés par ce calendrier publié par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation [Page 5](#)

Des candidats aux examens d'Etat suivant une communication à Brazzaville



MÉDIAS

Les journalistes économiques en formation à Brazzaville

La représentation de la Banque mondiale au Congo organise depuis hier, à Brazzaville, jusqu'au 12 mai, un atelier de renforcement des capacités des journalistes économiques. Ces retrouvailles constituent l'activité pilote d'un programme régional mis en place par l'Unité de communication externe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du centre

en vue de renforcer sa collaboration avec les médias de la région. Ce programme s'inscrit dans le cadre du premier objectif de la stratégie régionale de la Banque mondiale qui vise à rétablir la confiance entre les citoyens et l'Etat. L'atelier a été ouvert par le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Moun-galla.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS

Deuxième victoire pour la DGSP

Les représentants congolais à la 39^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs ont livré hier chacun leur deuxième match en Egypte. La Direction générale de la sécurité présidentielle a battu Fanz du Cameroun (27-22) pendant que l'Association sportive Otohô a été battue par Primeiro d'Angola (20-37).

[Page 16](#)

GESTION PUBLIQUE

Six départements ministériels réajustent leurs plans stratégiques



Six départements ministériels, piliers du Plan national de développement 2022-2026, sont en chantier pour réajuster leurs plans stratégiques de gestion. Parmi ceux-ci, le ministère des Zones économiques spéciales et de la Diversification écono-

mique a ouvert hier, à Kintélé, dans le Pool, un atelier y relatif qui se tiendra jusqu'au 13 mai. Ces réformes ont pour objectif de concilier le cadre juridique national et les six directives du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques

Les participants à l'atelier de validation du plan stratégique/Adiac adopté par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. [Page 4](#)

ÉDITORIAL
Privilège

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Privilège

Il ne fait aucun doute que la formation et l'organisation sont deux atouts indissociables dans la promotion de la pratique d'une discipline sportive, en particulier le tennis. A ce titre, la Fédération internationale de tennis (ITF) donne un sacré coup de pouce à la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) en inscrivant, dans son agenda international, les compétitions que Brazzaville aura le privilège d'abriter aux mois de juin et juillet. Les tournois juniors « J30 » et seniors « M25 » sont, en effet, le résultat d'un programme de développement mis en place au Congo par l'ITF pour susciter plus d'engouement autour de la pratique de cette discipline peu répandue au Congo.

Une opportunité à saisir dans la mesure où les experts de l'ITF insistent pour dire que l'apprentissage ne se limite pas au seul fait de jouer. Assister au match crée de la motivation chez les potentiels joueurs. Ce qui laisse présager une augmentation du nombre de licenciés. Quant aux projets développés, ils permettront, à n'en point douter, à la Fécoten de renforcer sa réputation. La politique de ramener les compétitions professionnelles dans les différents courts du pays témoigne sans nul doute de la volonté de l'ITF de placer le Congo parmi les nations de tennis.

La possibilité est donc offerte à tous joueurs congolais d'y participer à moindre coût et de gagner des points au plus vite pour mieux se positionner lors des tirages au sort. Un premier pas à franchir car le règlement encourage les athlètes à disputer au moins douze semaines de compétitions par an à l'extérieur du pays pour espérer obtenir un meilleur classement. Des appuis pour lever des fonds et les réinvestir dans les programmes de développement feront énormément de bien aux tennismen locaux souvent confrontés à des problèmes de trésorerie qui compliquent leurs séjours à l'étranger.

Mais derrière les enjeux sportifs se cache aussi la perspective de vendre la destination Congo. Et sans nul doute, une occasion propice pour utiliser les infrastructures construites à la faveur des 11es Jeux africains de 2015 et de les mettre en valeur.

Les Dépêches de Brazzaville

COUR CONSTITUTIONNELLE

Nomination des nouveaux membres

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, par décret signé le 8 mai, a nommé les membres de la Cour constitutionnelle. Dans le lot, plusieurs anciens qui ont été reconduits et deux nouveaux venus.

Conformément à la loi, le président de la République a désigné ses trois membres à la Cour constitutionnelle. Il s'agit du président sortant, Auguste Iloki, de Nadia Josiane Laure Macosso qui faisait également partie de l'ancienne équipe et de Virginie Sheryl Nicole Ndessabeka, la nouvelle venue. Le président du Sénat, de son côté, a reconduit ses deux membres au sein de l'institution. Il s'agit de Pierre Passi et de



Jacques Bombête. Même son de cloche du côté de l'Assemblée nationale où le président a renouvelé sa confiance à Marc Massamba Ndilou et à Placide Moudoudou. Pour le compte de la Cour suprême, Albert Mbon et Essamy Ngatsé siègeront à la Cour constitutionnelle.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ CIVILE

Le tribunal suspend provisoirement les activités de la JCI-Congo

Le juge des référés au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire a ordonné l'interdiction des activités de la Jeune chambre internationale (JCI)-Congo, dans l'attente de l'aboutissement de la procédure en annulation du procès-verbal du 27 novembre 2022.

Il est reproché à l'assemblée générale de la JCI du 27 novembre 2022 d'avoir été organisée en violation flagrante des textes organisant le fonctionnement de cette structure, notamment les articles traitant de

l'organisation de la convention nationale et de l'assemblée générale électorale.

A l'image de la JCI, la JCI-Congo est une organisation de leaders et de personnes performantes. Servir dans les postes JCI-Congo est une éducation universitaire qu'on inculque et dont le leadership consiste à apprendre à motiver, à influencer ainsi qu'à diriger les leaders. L'adhésion à une organisation JCI contribue à développer de meilleurs citoyens de la communauté.

Fortuné Ibara

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

Les premières universités politiques de la jeunesse, un rendez-vous à pérenniser

Organisées du 5 au 7 mai à Kinkala, chef-lieu du département, par le député de la circonscription électorale unique de Louingui, Elbe Biscay Bidié, les premières assises des universités politiques de la jeunesse du Pool visaient, entre autres, à promouvoir le respect de la Constitution et de la primauté du droit, le développement social et économique ainsi que la paix.

Les premières universités du Pool ont été un moment d'échange entre les filles et fils des treize districts de ce département ainsi que d'autres invités autour des questions de développement et de conscientisation de la jeunesse aux valeurs civiques, entrepreneuriales et bien d'autres. Une occasion pour Elbe Biscay Bidié d'appeler la jeunesse à intérioriser les enseignements appris pour construire un lendemain meilleur. Selon lui, les jeunes sont porteurs de l'énergie et de la création des activités dont le Pool a besoin pour gérer sa transition économique et résoudre les problèmes de sécurité alimentaire, de gestion durable et de création de richesses.

« C'est une initiative qui nous tient à cœur car cela fait partie intégrante du programme de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Des universitaires ici présents nous ont appris le rôle, les missions d'un élu national ou local qu'il soit, mais aussi fait comprendre ce que c'est la politique et pourquoi

faire la politique », a rappelé l'initiateur des assises.

En effet, les conférenciers ont abordé différentes questions liées à l'engagement politique et partagé leurs expériences sur la gestion de la chose publique. Certains d'entre eux, à l'instar de l'ancien ministre et député Digne Elvis Okombi Tsalissan et du directeur de cabinet adjoint du Premier ministre, Francky Loemba, ont encouragé pendant les panels les jeunes à suivre le chemin de l'école car la politique n'est pas un métier en soi.

Les participants ont, quant à eux, souhaité que ces premières assises des universités politiques des jeunes du Pool, qui se veulent être un cadre idéal d'échange et d'acquisition des connaissances, puissent être organisées chaque année. Le conseiller spécial du président de la République chargé des questions de l'éducation et parrain de l'activité, Louis Bakabadio, de son côté, a rappelé que dans un monde de plus en plus compétitif, la contribution de la jeunesse au Plan national de



Les participants/DR

développement 2022-2026 est primordiale pour accélérer l'élan vers la réalisation des Objectifs de développement durable. Il est également revenu sur les potentialités économiques du département du Pool qui dispose des atouts dans l'élevage, l'agriculture et le tourisme.

Le ministre délégué en charge

de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a rappelé que le travail est un facteur d'intégration et de développement. « Nous vous invitons, la jeunesse du Congo en général, et celle du département du Pool en particulier, à vous

impliquer davantage dans le développement local. Ainsi, je vous informe que dans les prochains jours, les politiques sectorielles seront mises en place pour booster la décentralisation et le développement des collectivités locales », a-t-il annoncé.

Parfait Wilfried Douniama

CLIMAT DES AFFAIRES

Des groupes de travail peaufinent la nouvelle stratégie étatique

Les membres des groupes thématiques du Comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires (Ciacas) sont réunis, depuis le 9 mai, à Brazzaville, pour préparer la réforme. Les recommandations qui seront faites seront ensuite remises au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lors de session inaugurale du Ciacas.

Lancés par le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Alphonse Pepa, les travaux de l'atelier regroupent deux groupes sur les dix mis en place dans le cadre du Ciacas. Il s'agit du groupe relatif au commerce transfrontalier et de celui du règlement de l'insolvabilité.

Ces travaux thématiques visent à valider les recommandations, a expliqué Urbain Ndzonza, le secrétaire permanent adjoint du Comité national de concertation public-privé. « Nous sommes en train simplement d'opérationnaliser les groupes de travail du comité interministériel. Le groupe de travail Règlement de l'insolvabilité va plancher sur les textes en vigueur, des projets des textes élaborés au cours de ces quatre der-



Les participants aux travaux thématiques/Adiac

nières années, pour pouvoir formuler ses recommandations », a-t-il indiqué. En ce qui concerne le groupe Commerce transfrontalier, les experts vont tenter de reformuler les conclusions des travaux d'un atelier thématique organisé à Pointe-Noire, en 2020. Le secteur du commerce transfrontalier a beaucoup de défis à rele-

ver, notamment au niveau du passage des marchandises au port de Pointe-Noire. Il s'agit d'assainir le trafic, d'éviter les tracasseries administratives, de réduire les coûts et les délais de transit.

Outre le transport maritime, ce groupe thématique examine également les cas de transport ferroviaire, les routes et le transport flu-

via; le but étant de rendre le commerce transfrontalier plus compétitif et d'attirer de nouveaux investissements. « Nous avons voulu aussi regarder tout ce qui touche au commerce intérieur; au paiement des impôts et taxes, à la parafiscalité ou autrement », a précisé Urbain Ndzonza.

Dès que les groupes de tra-

vail auront terminé leurs travaux, la coordination du Ciacas prendra le relais. Il appartiendra au gouvernement de prendre des mesures suivant les recommandations de ces groupes. Ces initiatives vont favoriser le dialogue public-privé et l'environnement propice aux affaires, a assuré Guy Gervais Bouanga, le secrétaire permanent du Comité national de concertation. Créé en 2017 en remplacement du Haut conseil du dialogue public-privé, le Ciacas est constitué de dix groupes de travail, à savoir la création d'entreprise, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêt, la protection des inventions, le paiement des taxes, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE

Le ministère des ZES peaufine son plan stratégique

Dans la perspective de passer au budget en mode programme à partir de janvier prochain, le ministère des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Diversification économique a ouvert, le 10 mai, à Kintélé dans le Pool, un séminaire atelier pour valider son plan d'action stratégique.

Jusqu'au 13 mai, les experts venus de plusieurs ministères vont faire l'état des lieux du ministère des ZES et de la Diversification économique afin d'identifier les vrais obstacles qui entravent son bon fonctionnement.

Le plan stratégique qui sera adopté fait partie des réformes que le gouvernement veut mener à titre expérimental dans six départements ministériels, considérés comme piliers dans le Plan national de développement 2022-2026. Il permettra au ministère des ZES et de la Diversification économique de bien élaborer des actions publiques et de bien planifier ses dépenses dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. L'objectif de la réforme est de chercher à concilier le cadre juridique congolais aux six directives adoptées dans le cadre harmonisé de la gestion des finances publiques dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Pour le directeur de cabinet du ministre des ZES et de la Di-



Les participants à l'atelier de validation du plan stratégique/Adiac

versification économique qui a présidé l'ouverture des travaux, le plan stratégique qui sera mis sur pied viendra à point nommé améliorer la gouvernance financière du département, mais aussi ses performances dans la gestion publique. « Le ministère des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique s'est engagé à élaborer son plan stratégique 2024-2028 dans une approche de gestion axée

sur les résultats, à travers la démarche planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation. Ce plan tient compte des orientations du gouvernement. Cette approche qui se veut performante permet une meilleure allocation des ressources financières à travers des priorités. Elle fournit également des orientations nécessaires au processus de programmation et de budgétisation axée

sur les résultats », a souligné Delphin Loembé.

Pour sa part, le coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), chargé de la mise en œuvre du projet, Thomas Bandia, a rappelé que ces plans stratégiques sont des outils de gestion. Ils permettront aux ministères « d'acquiescer la visibilité sur leurs actions » et sont planifiées à court et moyen terme à travers la programmation et la budgétisation

pluriannuelles des activités programmées.

Rappelons que le Prisp est un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Il a pour objectifs, entre autres, d'améliorer la mobilisation des recettes hors pétrole, la gestion des dépenses publiques, de moderniser la gestion de l'administration publique et d'accroître la transparence ainsi que la redevabilité en République du Congo.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

N° 001-TSF-DP-BT-AAON-2023

Pays : République du Congo

Maître d'ouvrage : Terre Sans Frontières (TSF)

Nom du marché : Travaux de réhabilitation du centre médico-social de Bétou dans le Département de la Likouala.

Date de dépôt des offres : 13 mai 2023 à 12 heures précises (heure locale)

1. Terre Sans Frontières (TSF), une organisation internationale de droit canadien, non gouvernementale, non religieuse, apolitique et sans but lucratif est représentée dans plusieurs pays dont la République du Congo. Sa mission est d'œuvrer pour alléger les souffrances des communautés vulnérables rongées par les guerres, la pauvreté et le stress du lendemain afin d'améliorer leur bien-être et de créer un changement positif. Il est prévu dans le cadre de l'exécution de son budget, la réalisation des Travaux de réhabilitation du centre medico-social de betou dans le departement de la likouala.

2. L'Unité d'achat de Terre Sans Frontières sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les « Travaux de réhabilitation du centre medico-social de betou dans le departement de la likouala ».

3. La procédure d'appel d'offres est ouverte à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité de Terre Sans Frontières.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité d'achats de Terre Sans Frontières sise 223, Avenue 3 Francs (référence : 1ère Maison/chinois logements sociaux) Commune Bacongo, Brazzaville, République du Congo (+242) 05 578 24 86 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 mai 2023 à 12 heures précises (heure locale). La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 12 heures 30 mn, heure locale.

6. Une garantie de soumission n'est pas requise.

7. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Terre Sans Frontières
Direction Pays
A l'attention du Directeur Pays
223, Avenue 3 Francs (référence : 1ère Maison/chinois logements sociaux)
Commune Bacongo, Brazzaville, République du Congo.
Tél : (+242) 05 578 24 86 - Email : tsf@terresansfrontieres.ca

Fait à Brazzaville, le 02 mai 2023
Benoit NGADJOLE MATEO
Directeur pays

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les dates des examens d'Etat publiées

Les examens d'Etat session 2023 et concours d'entrée dans les lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo, pour l'enseignement général, se dérouleront dans la période du 6 juin au 25 juillet.

Comme d'habitude, les candidats au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) ouvriront le bal des examens d'Etat. Du 6 au 7 juin, ils passeront l'oral tandis que les épreuves écrites auront lieu le 8 du même mois. Ceux du baccalauréat général emboîteront le pas du 20 au 23 juin, en attendant les épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui se dérouleront du 4 au 7 juillet. Le concours d'entrée aux lycées d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari, et d'Oyo, dans celui de la Cuvette, aura lieu le 25 juillet. Pour le baccalauréat et le BEPC, l'éducation physique et sportive se fera après les épreuves écrites.

Concernant les séries scientifiques, le tirage au sort des épreuves littéraires avait déjà été fait. L'histoire a été retenue à la place de la géographie, la philosophie à la place du français.



Des candidats aux examens d'Etat suivant une communication à Brazzaville/Adiac

Statistiques

Les chiffres donnés par le directeur des examens et concours, Damien Madiki, font état de 90 521 inscrits au baccalauréat ; 122 158 au BEPC; 137 501 au CEPE. « Ces effectifs peuvent évoluer en fonction d'éventuelles réclamations », a-t-il fait savoir. Selon lui, les équipes pédagogiques sont à pied d'œuvre pour les derniers réglages afin que l'ensemble des examens d'Etat se passe sans problème.

Ainsi, les listes des établissements retenus comme centres d'examen seront publiées sous peu.

Rappel

L'année dernière, au baccalauréat, le département de la Cuvette-Ouest avait occupé la première place avec 63,24% d'admis, suivi respectivement des Plateaux 56,22%, de la Bouenza 52,6%, de la Likouala 59,62%, du Pool 47,42% et du Niari 28,97%. Par ailleurs, les

élèves résidant à Luanda et au Cabinda, en Angola, avaient obtenu un pourcentage de 47,75%.

S'agissant du BEPC, le département de la Lékoumou avait occupé la tête du peloton pour la troisième fois consécutive avec un taux de réussite de 74,44%. La Cuvette-Ouest 70,50%, la Sangha 70,09%, le Pool 68,92%, Brazzaville 63,90%, la Cuvette 63,17, la Bouenza 59,04%, Pointe-Noire 57,72%, les Plateaux 57,

38%, le Kouilou 56,82%, la Likouala 56,41% et le Niari 50,69%.

Pour la session de cette année, les candidats des différents départements se préparent donc à déjouer les pronostics sur l'ordre établi l'année passée, selon les performances. Il faut donc attendre les résultats pour savoir si les départements qui ont occupé les premières places vont se maintenir ou encore d'autres se feront valoir.

Rominique Makaya

EDUCATION

La société Perenco offrira des bourses d'études aux lycéens

« Nous allons nouer un partenariat qui permettra de mettre en place un système de bourses pour les meilleurs d'entre les élèves du lycée d'excellence de Mbounda, de la seconde en terminale », a fait savoir le directeur général de Perenco Congo, Stéphane Barc, au sortir de l'échange avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Il est ainsi prévu que ce partenariat puisse voir le jour à la rentrée de la prochaine année scolaire. Les meilleurs élèves du lycée d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari, devraient donc donner le meilleur d'eux-mêmes pour saisir les opportunités que va offrir la société Perenco à travers le système des bourses qui sera mis en place. Pour le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, l'initiative



L'échange entre le directeur général de Perenco et le ministre Jean Luc Mouthou

de Perenco est louable du fait qu'elle répond aux aspirations des élèves des lycées d'excellence, encore mieux de toute la communauté éducative. En rappel, la société Perenco opère en terre congolaise dans le secteur pétrolier. Dans le cadre de sa responsabilité sociale, l'entreprise a à son actif plusieurs projets réalisés en matière de santé, d'éducation comme c'est le cas pour le partenariat des bourses en vue au profit des lycéens.

R.M.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Un atelier à l'intention des médiateurs traditionnels

La représentation de l'Unesco en République du Congo a organisé un atelier de renforcement des capacités de quinze médiateurs traditionnels en matière de plaider sur l'éducation à la santé et au bien-être des adolescents et des jeunes, notamment la SSR et la lutte contre les violences ayant pour base le genre.

La formation organisée par l'Unesco intègre le champ d'action du Réseau national des communicateurs traditionnels du Congo (Rénacontrad), celui de promouvoir le dividende démographique au Congo, a signifié le coordonnateur de ce réseau, Urbain Empouedzino. « C'est pour nous une interpellation, d'abord en tant que parents et tuteurs, ensuite en tant que médiateurs et communicateurs, tant qu'il s'agit ici d'une réelle invite de la société à faire attention à cette étape décisive de l'existence humaine, où les adolescents et les jeunes posent les bases de leur vie future en matière de bonne santé, particulièrement la santé de la reproduction sexuelle et du bien-être, auxquelles s'ajoutent tant d'autres problèmes de comportements risqués tels que la violence, la consommation d'alcool et des drogues, les grossesses non désirées. Des maux non sans conséquences sur leur avenir », a-t-il indiqué. En effet, dans l'effort de trouver des palliatifs à ces maux qui minent cette couche de la population congolaise, le gouvernement se déploie à mettre en place des politiques publiques sociales telles que retenues dans le Plan national de développement 2022-2026.

Au nom de Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo, Juliette Emmanuelle a re-

mercié les participants à cet atelier qui témoignent de leur engagement à faire prospérer la jeunesse congolaise, à travers le soutien et la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer leurs compétences de vie, ainsi que leur bien-être et leur plein épanouissement en société. Soulignant par la même occasion que de nombreuses recherches effectuées au niveau national démontrent qu'une vaste majorité d'adolescents et de jeunes possède encore des connaissances insuffisantes en matière de santé sexuelle et reproductive et un accès limité aux méthodes de contraception, les exposant ainsi à une multitude de risques susceptibles d'avoir des impacts néfastes sur leur santé ainsi que leur bien-être physique et mental. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur les données du ministère de la Santé qui révèlent qu'environ 30% des nouvelles infections au VIH/sida en 2020 concernaient les jeunes de 15-24 ans... A cela, poursuit-elle, s'ajoute également une utilisation croissante des stupéfiants, ainsi que les influences néfastes et autres dérives engendrées par une mauvaise utilisation des réseaux sociaux et des programmes diffusés via internet.

« Des défis multiples affectent ce segment important de la population congolaise, dont, seuls les moins de 18 ans représenteraient aujourd'hui près de 47% de la po-



Les séminaristes posant à l'issue de la formation./Adiac

population congolaise. En d'autres termes, cette population jeune représente l'avenir du Congo, un avenir dont il est de la responsabilité de chacun de préserver et de créer des conditions propices à leur prospérité », a-t-elle dit.

Pour Juliette Emmanuelle, le droit à une information complète en matière de santé sexuelle et reproductive est reconnu dans la déclaration universelle des droits humains et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Elle a invité les chefs coutumiers à faire usage de leur expertise, leurs réseaux et leur position d'autorité et de reconnaissance sociale pour pouvoir accompagner les adolescents et les jeunes dans leur transition de l'enfance à l'âge adulte.

Plaidoyer sur l'éducation à la santé, un combat des leaders religieux

L'atelier de renforcement des capacités était également destiné aux leaders des confessions religieuses. Pour le président du conseil d'administration de la Coordination des confessions religieuses congolaises pour la santé et le développement (Corec/Sade), Félix Bimpalou, cet atelier se veut un cadre portant sur des études bibliques contextuelles en matière de plaider sur l'éducation à la santé et au bien-être des adolescents et des jeunes, notamment la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre les violences ayant pour base le genre. Félix Bimpalou a fait savoir que la

complexité des questions environnementales, sociales, politiques, culturelles et religieuses constitue des défis majeurs qui doivent amener l'église à reconnaître sa vision pour l'adapter au contexte actuel, afin de mieux assumer sa mission prophétique dans un monde en pleine mutation. C'est dans cette logique que le bureau de l'Unesco au Congo, en partenariat avec la coordination des Corec/Sade, s'est engagé à former les leaders confessionnels. « Nous espérons que l'essentiel de la formation acquise permettra d'apporter dans la mesure du possible des réponses pertinentes et adéquates aux besoins exprimés par le peuple de Dieu », a-t-il souhaité.

Bruno Okokana



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES
Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA »

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES EN REPUBLIQUE DU CONGO, DIT TELEMA

Convention de financement n° AFD CCG 1117 01 B

La politique générale du Gouvernement de la République du Congo et du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH) en matière d'action sociale, s'inscrit aujourd'hui dans l'atteinte des ODD intégrant de manière transversale la réduction de la pauvreté. L'appui constant aux initiatives d'autonomisation économique et productive des populations vulnérables constitue donc l'une des priorités du MASSAH.

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo (dit TELEMA « debout » en lingala), mis en œuvre par le MASSAH avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) a comme objectifs :

- le renforcement des capacités d'intervention et de pilotage du MASSAH tant au niveau central que décentralisé, afin de lui permettre de mettre en œuvre dans la durée les dispositifs testés dans le cadre du projet ;
- la définition, l'élaboration et la mise en œuvre, à une échelle pilote, d'un

ensemble de mesures destinées à permettre l'autonomisation économique des populations vulnérables ; -la construction et la mise en œuvre d'un système national d'information sur l'action sociale.

Le projet TELEMA à l'intention d'utiliser une partie des ressources du projet pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de service d'expertise d'un cabinet d'audit, pour la réalisation des audits financiers et comptables de trois (03) exercices (2022, 2023 et 2024).

OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'objectif de l'audit des états financiers du projet est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet au 31 décembre de chaque année et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. A cet effet, le cabinet mènera les diligences nécessaires

pour la réalisation des audits financiers et comptables du projet.

QUALITÉ DE L'AUDITEUR :

Le cabinet d'audit doit être enregistré et régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national. Le cabinet doit jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit des projets de développement, notamment ceux financés par les partenaires au développement.

DURÉE DE LA MISSION :

Chaque mission durera 28 jours par exercice.

La Coordination du projet TELEMA invite par conséquent les cabinets intéressés à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment, le dossier administratif, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences antérieures

pertinentes dans les conditions semblables, la disponibilité du personnel clé, etc. Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications requises sera établie. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 9h 30 à 14h 00.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 06/06/2023 à 14h 00, sous pli fermé, avec la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du projet TELEMA », à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, Ex bureau de solde, derrière le Ministère de la justice, à proximité du Commissariat Centrale, au Centre-ville.
Tél. : 05 558 89 93 / 06 860 36 22 / 06 574 63 87

La coordination du projet

Christian Roch MABIALA

CÉLÉBRATION

La Croix-Rouge congolaise sollicite un appui du gouvernement

Le deuxième vice-président chargé de la coopération et des relations extérieures de la Croix-Rouge congolaise, Gabriel Goma Mahinga, a évoqué, le 8 mai, les différents défis de cette société humanitaire à l'occasion de la Journée internationale célébrée sur le thème « Nous faisons tout avec le cœur ».



Des membres de la Croix-Rouge congolaise/Adiac

La célébration de la Journée internationale de la Croix-Rouge a été marquée par son historique, les défis à relever, la coopération entre les différentes composantes du mouvement au Congo et bien d'autres. Les défis sont notamment le développement des branches locales, la mobilisation des ressources locales et la diplomatie humanitaire. Pour ce faire, cette institution humanitaire a sollicité l'appui du gouvernement afin de lui permettre de mener à bien ses actions.

Gabriel Goma Mahinga a rappelé à cette occasion que la journée a été consacrée à la Croix-Rouge par la communauté internationale en

mémoire de son fondateur, Jean Henry Dunant, né le 8 mai 1828, à Genève, en Suisse.

Selon lui, le partenariat entre la Croix-Rouge et les différentes composantes du mouvement humanitaire repose sur les accords-cadres opérationnels : le Comité international de la Croix-Rouge qui intervient en cas de crise et de conflits armés, la Fédération internationale de Croix-Rouge/ Croissant-Rouge en cas de catastrophe.

Toutefois, la Croix-Rouge congolaise intervient en temps de crise comme en temps de paix à travers des activités de terrain avec l'accompagnement de ces mouve-

ments, a-t-il expliqué.

« Ce cadre de coopération se manifeste à travers des appuis multiformes au niveau du fonctionnement de la société nationale et la mise en œuvre des projets et programmes conjoints, au profit des communautés vulnérables des catastrophes naturelles provoquées », a précisé Gabriel Goma Mahinga.

Notons qu'au terme de sa communication, le deuxième vice-président a rappelé les différentes opérations des volontaires, notamment dans la partie Nord du pays lors des inondations.

Lydie Gisèle Oka

CENTRAFRIQUE

L'ONU alerte sur l'augmentation de l'insécurité alimentaire

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ochca) a alerté sur « une hausse dangereuse de l'insécurité alimentaire » en République centrafricaine, victime de la crise au Soudan voisin.

« En raison de la crise au Soudan, l'insécurité alimentaire devrait atteindre un niveau critique d'ici à la fin de l'été en République centrafricaine (RCA), si une réponse adéquate n'est pas apportée », s'est alarmée l'ONU.

« La région Nord de la RCA connaissait déjà une insécurité alimentaire aiguë, une situation qui devrait atteindre l'un de ses stades les plus graves d'ici le mois d'août si une réponse adéquate n'est pas apportée », a indiqué, dans son dernier rapport de situation, Ocha.

En raison de l'insécurité qui règne le long de la frontière, les échanges entre le Soudan et la RCA ont été fortement perturbés, ce qui a entraîné une forte augmentation des prix des produits de première nécessité, a relevé l'agence onusienne. Elle a noté que le Soudan approvisionne plusieurs villes de la RCA, particulièrement Birao, dans la préfecture de la Vakaga, et Ndélé, dans celle de Bamingui-Bangoran.

Selon l'Aperçu des besoins humanitaires pour 2023 publié en novembre 2022, environ 120 000 personnes sont en demande d'aide

et de protection dans le Nord de la RCA. L'Ocha tire la sonnette d'alarme d'autant plus que les localités frontalières se trouvent généralement dans une région inondable. Et avec l'arrivée de la saison des pluies dans le courant de ce mois, l'accès en sera très limité.

L'agence onusienne a également indiqué que la communauté humanitaire travaillait d'arrache-pied pour s'assurer que les personnes dans le besoin reçoivent l'aide nécessaire en temps opportun, notamment en adaptant les dispositions logistiques.

Yvette Reine Nzaba

FINANCE

Les sept plus grandes banques d'Afrique en termes d'actifs

Le groupe S&P Global vient de publier la liste des trente plus grandes banques de la région Moyen-Orient et Afrique en 2023. Parmi elles, figurent sept compagnies issues de trois pays africains.

Ayant pour base les données relatives aux actifs des banques au 31 décembre 2022, selon les normes IFRS (International financial reporting standards), ajustées pour tenir compte des fusions-acquisitions et opérations de cession en cours, le classement fait ressortir la domination des grandes banques des monarchies pétrolières du golfe. Les trois premières places sont trustées par Qatar National Bank (323,56 milliards de dollars d'actifs), First Abu Dhabi Bank (302,22 milliards de dollars) et Saudi National Bank (250,80 milliards de dollars).

Dans ce classement ne figurent que sept banques africaines, issues de trois pays: l'Egypte, l'Afrique du Sud et le Maroc. L'Afrique du Sud est le pays le plus représenté avec quatre banques, tandis que l'Egypte en compte deux et le Maroc une. En termes d'actifs globaux, les banques sud-africaines au classement totalisent un volume de 475 milliards de dollars, les égyptiennes 308 milliards de dollars et celle du Maroc 60,34 milliards de dollars. D'après S&P Global, la National Bank of Egypt est la plus grande banque du continent africain à fin 2022. Le volume de ses actifs est évalué à 193,53 milliards de dollars, ce qui la classe au septième rang au niveau de la région Afrique et Moyen-Orient.

Elle est suivie par deux banques sud-africaines, Standard Bank Group et First Rand, avec des volumes d'actifs respectifs de 169,63 milliards de dollars et 126,05 milliards de dollars, les classant au neuvième et douzième rang au niveau des trente plus grandes banques d'Afrique et du Moyen-Orient. La seconde plus grande banque d'Egypte, Bank Misr avec ses 114,22 milliards de dollars d'actifs, se classe au dix-huitième rang dans la région, devant les banques sud-africaines Absa Group (105,47 milliards de dollars) et Nedbank Group (73,70 milliards de dollars). Le groupe bancaire marocain, Attijariwafa bank, occupe le septième rang des plus grandes banques africaines avec un total d'actifs s'établissant à 60,34 milliards de dollars. C'est la seule banque du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest (région où elle est fortement implantée) à figurer dans le classement des trente plus grandes banques d'Afrique et du Moyen-Orient de S&P Global.

Noël Ndong

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
2014 • DE1

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès



ACCUSÉ DE DÉPÔT

Je soussigné, **ENDZENA OKALI Gédéon Perphyte, Greffier Principal assurant l'intérim de Monsieur le Greffier en Chef, Chef de Greffe**, atteste avoir reçu la demande de dépôt de :

D 16 - Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 Janvier 2023 portant :

- dissolution anticipée ;

- Nomination d'un liquidateur.

Concernant **EXCELLENCE BIOTECH** immatriculé (e) sous le No CG-BZV-01-2021-812-00073

Numéro de dépôt : **CG-BZV-01..2023-D-00147**

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au n°64 de la rue dispensaire à Poto-Poto sur l'avenue Camara Laye avec une superficie de : 500m².

Le prix est à débattre, merci.

CONTACT : (+242) 06 810 19 46 / 06 927 52 13

[Croix-Rouge française & Croix-Rouge congolaise] Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Evaluation finale du projet sur la Gestion des Risques des Catastrophes à Brazzaville et dans la Cuvette, République du Congo



Intitulé du projet : Projet de Renforcement de la résilience des populations et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo (projet GRC). Financement de l'Union européenne (DG ECHO)

Supervision générale : Chef de délégation

Supervision fonctionnelle : Chef de projet

Durée de prestation : 46 jours calendaires soit 36 jours ouvrés (du 08 juin 2023 au 27 juillet 2023)

Localisation : République du Congo – Départements de Brazzaville (Mfilou, Madibou, Djiri) et de la Cuvette (Mossaka, Loukolela)

Résumé du projet :

La fréquence des risques de catastrophes, favorisés par les aléas naturels qui sont pour la plupart, hydro météorologiques devient de plus en plus menaçante pour le Congo. C'est ainsi que la Croix-Rouge française a initié une action et a obtenu un financement de la DG ECHO à hauteur de 1,6 millions d'euros pour mettre en œuvre un projet intitulé « Renforcement de la résilience des populations et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo » d'une durée de 25 mois à compter du 1er juillet 2021. Ce Projet vise à renforcer les capacités de coordination du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH) dans la réponse aux risques de catastrophes et aux inondations en particulier. Pour ce faire, en plus des actions de renforcement au niveau central, les capacités des acteurs clefs qui appuient le Ministère dans la GRC, seront renforcées en matière de prévention, préparation et réponse aux catastrophes et spécifiquement aux risques d'inondations : les communautés et institutions publiques locales (Mairies et Sous-Préfectures) au niveau des départements de Brazzaville et de la Cuvette et la Croix-Rouge congolaise, auxiliaire des pouvoirs publics. Le projet cible donc les populations du corridor fluvial dans le département de la Cuvette, qui subissent les conséquences de crues régulières du fleuve Congo, et des quartiers périphériques de la ville de Brazzaville sujets aux aléas climatiques saisonniers, inondations et glissements de terrain, du fait des inondations et des pluies violentes.

Appel à Manifestation (AMI) :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « Renforcement de la résilience des populations et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo (projet GRC) » financé par l'Union européenne (DG ECHO), la Croix-Rouge française (CRF), en partenariat avec la Croix-Rouge congolaise (CRC), souhaite recruter un.e consultant.e externe pour effectuer une évaluation finale dudit projet.

Pour manifester votre intérêt, nous vous invitons à nous transmettre les documents suivants pour recevoir les termes de référence (TdR) en lien avec cette consultation :

- Le Curriculum Vitae (CV) du/de la consultant.e
- Votre RCCM et NIU

Merci de noter que votre manifestation n'est pas considérée comme une validation pour recevoir les TDR. Votre dossier sera analysé et après validation de votre profil pour cette consultation, la CRF vous transmettra les TdR. Si votre profil ne correspond pas à nos attentes, vous n'aurez aucun retour de la CRF.

Après réception des TdR, nous vous prions de nous transmettre votre offre dans les délais mentionnés dans les TdR. Votre offre sera analysée au même titre que toutes les offres qui seront reçues suivant les critères définis dans les TdR. L'offre que la CRF jugera meilleure en terme de qualité et coûts sera retenue.

Merci d'adresser les documents mentionnés ci-dessus aux adresses suivantes :

- Hervé Teko Koudoyor, Chef du Projet GRC : drr-congo.frc@croix-rouge.fr
- Alphonse Sombog, Coordinateur logistique : log-congo.frc@croix-rouge.fr
- Marie Quesnée, Grants Officer : hod1-congo.frc@croix-rouge.fr

En mettant en copie du mail les personnes suivantes :

- Mamoudou Dicko, Logisticien du Projet GRC : log-oyo.frc@croix-rouge.fr
- Charles Bara Mbele, Délégué Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA) : sera-re-gac.frc@croix-rouge.fr
- Léa Lacomblez, Chargée des Programmes Zone Grands Lacs : lea.lacomblez@croix-rouge.fr

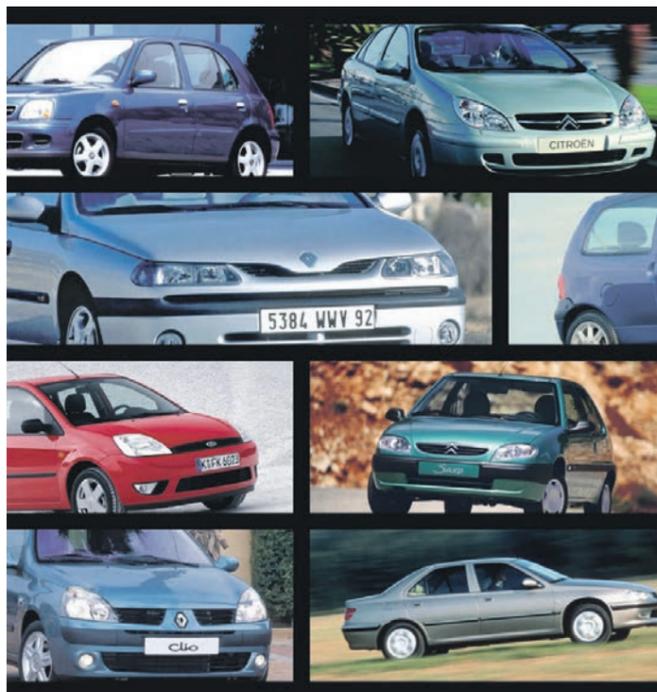
Merci de préciser en objet du mail : Consultance évaluation finale projet GRC – [Nom du/de la Consultant.e]

Nota Bene :

- Date limite pour se manifester et recevoir les TDR : **LUNDI 22 MAI 2023 à 16h30**
- Date limite de réception des offres : **JEUDI 1er JUIN 2023 à 16h30**

Brazzaville, le 11/05/2023

NOUVELLE SOCIÉTÉ AUTO-AIGLE



Vente des voitures d'occasion
d'Europe toutes marques

Située sur la route de l'aéroport à
côté de la station d'essence Total de
Mpita (Pointe-Noire)

Tel : 05 000 07 75

NÉCROLOGIE



Les enfants Addhas et Soumbo Yemoude ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur Marguerite Edith Soumbo Yemoude alias Maguy, survenu le jeudi 4 mai 2023.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au croisement de la rue CFCO avenue Mfoa.



Le colonel à la retraite Ngassy Jean Marie et son épouse Mme Ngassy née Ongoulou Marie Hélène, les enfants Ngassy informent les parents amis et connaissances du décès de leur fille et sœur Lydie Rosine Ngassy Ossougou, survenu le 29 avril, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé à Mikalou 2 au n°48 de la rue Tsambitso.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 11 Mai 2023

10h 30: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

10h 45: recueillement sur place dans la salle VIP ;

12h 30: départ pour inhumation au cimetière cité du ciel de Kintélé ;

14h: retour au domicile familial ;

15h: fin de la cérémonie.

SOUDAN

Azali Assoumani propose une solution africaine

L'Afrique doit pouvoir peser de tout son poids sur le dossier soudanais. L'Union africaine (UA) a notamment un rôle diplomatique à jouer pour faire cesser les combats, a déclaré Azali Assoumani, qui dirige actuellement l'organisation.

« Une solution africaine au conflit soudanais doit pouvoir être trouvée », a affirmé Azali Assoumani, l'actuel président de l'UA. Celui qui est aussi président des Comores a affirmé avoir discuté avec les deux belligérants, le général Abdel Fattah al-Bourhane, à la tête de l'armée, et son numéro deux, Mohamed Hamdane Daglo, leader des Forces de soutien rapide. Le responsable a assuré que l'aide d'autres parties, comme la Ligue arabe, était la bienvenue, mais que l'UA devait anticiper. « J'en ai discuté avec les deux belligérants, nous nous sommes mis d'accord : un problème africain doit être résolu par des Africains. On ne peut pas empêcher ceux qui sont disponibles pour aider. Mais l'Union africaine doit prendre les devants. La priorité, c'est la trêve pour organiser un couloir humanitaire et sauver des vies humaines », a expliqué Azali Assoumani.

Le président de l'UA a notamment salué les propositions d'assistance des Émirats arabes unis, qui se sont dits prêts à livrer du matériel pour faciliter les évacuations. Il a également déclaré multiplier les contacts avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de trouver une sortie de crise.

Yvette Reine Nzaba

604 morts depuis le déclenchement des affrontements selon l'OMS

Au moins 604 morts et 5 127 blessés ont été signalés depuis le début des affrontements armés au Soudan à la mi-avril, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les chiffres ont été avancés par le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, lors d'une conférence de presse tenue le 9 mai. Plus de 700 000 personnes déplacées ont été recensées à l'intérieur du Soudan en raison des affrontements, soit le double du nombre révélé par les Nations unies la semaine dernière (340 000), selon l'organisation onusienne.

L'Arabie saoudite a annoncé, dimanche, que les pourparlers, entamés le 6 mai à Djeddah entre des représentants de l'armée soudanaise et ceux des Forces de soutien rapide, « se poursuivront encore plusieurs jours », afin de parvenir à un « cessez-le-feu effectif ».

Plusieurs régions du Soudan, dont Khartoum (au centre), ont été le théâtre d'affrontements, depuis le 15 avril, entre l'armée, commandée par Abdelfattah al-Burhan, et les Forces de soutien rapide, menées par Mohamed Hamdan Dagalo, « Hemidti », entraînant des centaines de morts et des milliers de blessés, dans un contexte humanitaire des plus difficiles.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

Voici un (1) an depuis que l'Éternel notre Dieu a rappelé à lui son fils et serviteur, Armand Junior Massamba Kifwany, le 11 mai 2022 à l'âge de 31 ans. Nous continuons de dire que Dieu est grand et ses voies sont insondables, et nous ren-



dons grâce à Dieu, Lui qui a donné et qui a repris. En cette occasion de triste anniversaire, nous remercions les parents, amis et connaissances, le personnel de la société TotalÉnergies, les serveurs et fidèles de l'Eglise évangélique du Congo, pour leur soutien multiforme. Armand Junior, tu restes à jamais dans nos cœurs ! Repose dans la paix de Jésus. A Dieu Seul la gloire. Tes frères et sœurs. Armand Massamba.

MADAGASCAR

Plus de 5 millions d'enfants vont être vaccinés contre la polio

Une campagne de vaccination massive contre la polio à l'endroit des enfants aura lieu du 16 au 19 mai dans l'ensemble de Madagascar, a rapporté mercredi la presse locale en citant un rapport du ministère de la Santé publique. Elle ciblera 95% des enfants de moins de cinq ans, soit un effectif total de 5.371.924, a précisé le ministère.

Cette campagne se déroulera dans tous les établissements de santé, les centres de vaccination, les centres d'accueil pour enfants et les écoles du pays, suivie d'actions de porte-à-porte.

La polio est réapparue depuis 2020 après avoir été complètement éradiquée en juin 2018, comme l'avait annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en déclarant Madagascar libre de la polio au terme de vingt ans de lutte. En effet, la baisse du taux de vaccination durant la période de la pandémie de Covid-19 a entraîné la résurgence de la polio dans le pays. « Avec un taux de vaccination de moins de 80%, l'immunité collective ne peut être atteinte », a dé-

ploré Lalatiana Razafinimpiasa, responsable de santé auprès de l'Unicef.

Cette campagne de vaccination massive intervient après une réunion stratégique organisée sur ce sujet le 14 février entre le ministère de la Santé publique et ses partenaires.

Les autorités sanitaires malgaches visent la fin de la propagation en décembre prochain et mettront en œuvre deux axes stratégiques : la mise en place d'une coordination solide de la campagne de lutte et le lancement de plusieurs campagnes de vaccination de qualité contre la polio, en ajoutant d'autres antigènes et intrants, selon l'OMS.

COVID-19

Le Zimbabwe lève toutes les mesures de restriction

Le gouvernement zimbabwéen a levé mardi toutes les mesures mises en place pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19 après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la pandémie n'était plus une urgence de santé publique de portée internationale.

La décision a été annoncée par Monica Mutsvangwa, ministre de l'Information, de la Publicité et des Services de radiodiffusion, lors d'un point de presse organisé après le conseil des ministres.

« Après que l'OMS a publié un communiqué indiquant que la Covid-19 ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale, le gouvernement a ordonné la levée avec un effet immédiat du port obligatoire de masques, et de toutes les mesures fron-

tales visant à prévenir la propagation de la Covid-19, et que les touristes ne soient plus tenus de présenter des certificats de vaccination contre la Covid-19 aux points d'entrée ou dans les centres touristiques du pays », a déclaré Mme Mutsvangwa.

En date du 3 mai, 264.685 cas de Covid-19 ont été confirmés au Zimbabwe et 5.686 décès ont été signalés à l'OMS. En date du 29 avril, 13.935.112 doses de vaccin avaient été administrées dans le pays, selon l'OMS.

CAMEROUN

15 morts dans un accident de la circulation dans l'est du pays

Au moins quinze personnes ont été tuées et dix-neuf autres blessées dans un accident de la route survenu mardi dans l'est du Cameroun, a-t-on appris mardi soir de sources officielles et locales.

Un autocar qui roulait en direction de Ngaoundéré, chef-lieu de la région de l'Adamaoua (centre-nord), a fait une sortie de piste avant de prendre feu en raison du carburant qu'il transportait sur la route nationale reliant la région de l'Est et celle de l'Adamaoua, selon la chaîne d'Etat CRTV et la police locale.

L'accident a fait quatorze morts sur le coup, à savoir sept femmes, six hommes et un enfant de trois ans, tandis qu'un autre décès a été enregistré pendant l'évacuation, a précisé Jean-Patrick Abena, sous-préfet de Garoua-Boulai, cité par la CRTV.

Parallèlement, au moins dix-neuf personnes ont été blessées, d'après la police locale jointe par Xinhua. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de district de Garoua-Boulai.

Dans ce pays d'Afrique centrale, environ 3.000 décès dus aux accidents de la route ont été signalés en 2021. Selon le rapport de la Sécurité routière rendu public en 2021 par le ministère des Transports, 35% des décès sont imputables à des excès de vitesse, 17% au mauvais état de la route et 10,5% à une conduite en état d'ébriété.

NIGERIA

17 enfants tués dans un chavirement de bateau

Un bateau surchargé a fait naufrage dans l'Etat nigérian de Sokoto (nord-ouest), causant la mort d'au moins dix-sept enfants, tandis que de nombreux autres sont portés disparus, a annoncé mercredi un responsable local.

Aliyu Dantani, chef de la zone de gouvernement local de Shagari à Sokoto, a déclaré à Xinhua par téléphone que l'incident s'était produit mardi lorsque le bateau, qui transportait des dizaines d'adolescents partis chercher du bois de chauffage en brousse, a chaviré au milieu d'une rivière de la région.

Les opérations de secours ont débuté peu de temps après que les autorités locales en ont été informées, a-t-il dit. Selon le responsable local, les corps de dix-sept victimes ont été récupérés par des plongeurs locaux et inhumés dans

l'après-midi. M. Dantani a dit que de nombreuses autres personnes étaient toujours portées disparues, mais n'a pas donné de chiffre, car certains passagers auraient nagé pour se mettre à l'abri. Les accidents de bateau sont fréquents au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, en particulier en zone rurale où de nombreuses personnes dépendent du transport fluvial pour leurs activités quotidiennes. Surcharge et mauvais entretien des bateaux sont fréquemment cités comme étant les principales raisons de ces drames.

Xinhua

DV2024

L'ambassade des États-Unis dément la perte des données

Dans une communication parvenue au Courrier de Kinshasa le 10 mai, l'ambassade américaine signale que les résultats de la loterie DV sont disponibles dans le site dvprogram.state.gov.

Succinct et incisif, le communiqué émanant de l'ambassade américaine en République démocratique du Congo (RDC) a dit son souhait de partager l'information relative au #DV2024. En annonçant que « les résultats de la loterie DV sont disponibles », elle livre un démenti formel contrant la rumeur sur la prétendue perte des données qui a fait le tour des réseaux sociaux.

L'ambassade a, d'ailleurs, joint à son démenti une capture d'écran d'une soi-disant publication de France 24. Il y est mentionné à la suite de l'intitulé « DV Lottery 2024 résultats » que « la RDC a connu une perte de données concernant les participants ». Ce, avec la précision que « plus de 3 845 dossiers sont perdus dans le serveur américain ». Dès lors, poursuit l'annonce, « le chef de l'immigration américain assure de récupérer tous les dossiers perdus de la RDC ». Les fautes d'orthographe et les tournures approximatives auraient dû mettre la puce à l'oreille des internautes. Les emmener à comprendre qu'il s'agit d'une farce de mauvais goût, mais cela a eu plutôt l'effet contraire. Plusieurs se sont alarmés et le sujet a été retourné dans tous les sens. L'ambassade vient mettre un terme à toute controverse indiquant que les inscrits désireux de connaître leur sort le peuvent

en toute sérénité. « Pour savoir si vous avez été sélectionné, visitez le site dvprogram.state.gov », indique-t-elle. Pour cela, elle spécifie : « Il vous suffit d'indiquer votre numéro de confirmation, votre nom de famille et votre date de naissance ». Par ailleurs, il est mentionné que « c'est le seul moyen de vérifier » les résultats. Aussi, avise-t-on les concernés : « Si vous recevez un courriel, un texte, un appel ou une lettre de notification, il s'agit d'une escroquerie ».

La green card

Rappelons à propos de la DV Lottery qu'il s'agit d'une loterie gratuite annuelle du gouvernement américain. Elle est ainsi organisée entre les mois d'octobre et de novembre de « chaque année dans le cadre de son programme diversity immigrant visa program (programme pour maintenir une certaine diversité parmi la population d'immigrés aux États-Unis) ». La DV Lottery offre à ce titre à « environ 50 000 étrangers de recevoir la carte de résident permanent aux États-Unis ». Plus connu sous le nom de la fameuse green card (carte verte), ce document d'identification est émis par les services de citoyenneté et d'immigration. Il donne l'opportunité « aux citoyens non Américains de s'installer et de travailler lé-



galement aux États-Unis sans avoir besoin de visa ». Quoique, souligne-t-on, « les droits et devoirs des porteurs de la carte sont en tous points identiques à ceux d'un citoyen américain », exception est tout de même faite « du droit de vote et de servir comme juré ». Et qui plus est, ce qui peut paraître contraignant à certains égards, c'est « l'obligation » qui incombe à tout titulaire de la green card « d'avoir toujours sur soi la carte en cas de contrôle de la régularité de son séjour ».

Soulignons au passage que la Diversity Visa lottery, habituellement nommée DV lottery, est l'une des quatre possibilités d'obtention de la green card. L'engouement suscité par la loterie chaque année tient sans doute au fait que les conditions pour y participer ne sont pas vraiment très rigoureuses, à savoir qu'il faut « avoir au minimum l'équivalent du baccalauréat », le diplôme d'Etat dans le cas de la RDC. L'autre possibilité est de posséder au moins « deux ans d'expérience dans les cinq dernières années en rapport avec une occupation nécessitant deux années de stage ou d'expérience ». Une autre condition tout à fait compréhensible a été ajoutée depuis 2019 : « avoir un passeport valide afin de pouvoir participer ».

Nioni Masela

MÉDIAS

Des journalistes femmes s'imprègnent de la nouvelle loi sur la presse

La problématique «L'apport de la nouvelle loi sur la presse dans l'exercice du métier par les femmes et filles journalistes» a été au centre d'un atelier organisé récemment à Kinshasa par Journalists for human rights en collaboration avec Union congolaise des femmes des médias et le Cadre permanent pour l'intégration du genre dans les médias.

L'atelier organisé en marge de la célébration de la Journée mondiale de la presse s'est fixé comme objectif d'amener les participantes à comprendre les opportunités qu'offre la nouvelle loi sur la presse dans le travail des journalistes, en particulier les femmes et filles. Le secrétaire

général de l'Union nationale de la presse congolaise (UNPC), Jasbey Zegbia, a fait savoir que cette loi redéfinit la profession du journaliste sur un certain nombre de points. Elle permet, a-t-il ajouté, aux journalistes d'accéder aux sources d'informations officielles. Il a, par

ailleurs, souligné que cette loi ne dispose pas des avantages particuliers pour les femmes journalistes. « Néanmoins, l'approche genre sera prise en compte dans le statut du journaliste en tant qu'individu. C'est à cette occasion que les objectifs du développement durable qui mettent en exergue l'aspect genre » seront considérés, a-t-il martelé. L'avènement de cette loi incite les journalistes à plus travailler dans le respect de l'éthique et de la déontologie journalistique. Parlant du rôle de l'UNPC comme instance d'au-

torégulation dans l'environnement médiatique congolais, il a reconnu que l'espace médiatique congolais est caractérisé par la précarité financière, raison pour laquelle, l'autorégulation est d'une importance capitale pour contrôler la marche des professionnels des médias. Ainsi, des mécanismes de régulation et d'autorégulation chargés de veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie sont institués pour protéger la liberté de la presse, tout en conservant son indépendance vis-à-vis du pouvoir public.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

LUTTE CONTRE LE BANDITISME URBAIN

Céleo Scram sensibilise avec «Kinshasa eboyi kuluna»

En réponse à l'appel du ministre provincial de l'Intérieur, Gratien Tsakala, à l'implication de tous les citoyens à éradiquer le triste phénomène «kuluna», le clip officiel de Céleo Scram, ancien animateur de Wenge Musica Maison Mère devenu chanteur, sorti le 7 mai, a dépassé 17 400 vues, obtenant 1 300 j'aime sur YouTube, le 9 mai en fin d'après-midi.

Félicité et encouragé dans les nombreux commentaires écrits en dessous de sa vidéo de 4'24", Céleo Scram apparaît en soutane, tel un prêtre, sermonnant des «kuluna». Dans «Kinshasa eboyi kuluna», il invite les jeunes à abandonner le banditisme. Il ne fait pas que chanter. En effet, soutenu par un fond musical, il leur fait une adresse formelle entre 1'24" et 1'35". Le chanteur commence par faire observer que « *Basala machette pona kokata batu te, mon frère ! (La machette n'a pas été fabriquée pour découper les gens)* ». Il poursuit affirmant que « *Kuluna eza boulot te, yak'oye-kola mosala, mon frère (Le banditisme ou kuluna n'est pas un métier, viens apprendre un métier, mon frère)* ». Et de conclure : « *Tia machette na se, mosala nde ekosunga yo na libota na yo (Dépose ta machette à terre, c'est le travail qui sera salutaire pour toi et ta famille)* ».

Par ailleurs, Céleo Scram, appelé aussi Poutine depuis peu, souligne que Kinshasa eboyi kuluna est inscrite dans la campagne « Machette na se. Kinshasa eboyi kuluna ». Le titre est, d'ailleurs, tiré de ce mot d'ordre du ministre Gratien Tsakala. Une mise



Un extrait de «Kin eboyi kuluna», une sensibilisation à la lutte contre banditisme urbain/DR

en garde est faite dans cette chanson, à savoir que tout récalcitrant sera acheminé à la célèbre prison militaire d'Angenga, à 25 km de Lisala,

dans la province de la Mongala. Ainsi, le rythme emballant de Kinshasa eboyi kuluna n'empêche pas ce morceau d'être intransigeant sur

le sujet mis en cause, le banditisme urbain en recrudescence à Kinshasa. Du reste, le message censé servir à l'échelle nationale précise que la jus-

tice va sévir, l'autorité se montrera intraitable envers les «Kuluna». Dès lors, l'artiste propose, plutôt évoque la contrepartie qu'offre « l'Etat », à savoir que du travail, un emploi sera offert à celui qui déposera sa machette. Son invitation est « *de mettre toute l'énergie consacrée au banditisme, la force mise en action, à travailler plutôt de sorte subvenir aux besoins familiaux* ».

Le clip tourné à Kinshasa reprend des scènes familières d'agression devenues monnaie courante dans quasiment tous les quartiers de la ville. Quoique quelques communes soient réputées plus dangereuses que d'autres, surtout la nuit. Aussi, dès sa prise de fonction au ministère de l'Intérieur de la ville, Gratien Tsakala a pris la ferme décision d'utiliser de tous les moyens pour assurer la sécurité des Kinnois. Ce, quitte à mettre à contribution les citoyens à travers des initiatives de proximité. Cela passe notamment par la mise en place de comités locaux de sécurité et la tenue régulière de réunions de conseil de sécurité dans chaque district. Une manière plus efficace de s'offrir toutes les chances de mieux cerner la réalité sur le terrain.

Nioni Masela

« Tia machette na se, mosala nde ekosunga yo na libota na yo (Dépose ta machette à terre, c'est le travail qui sera salutaire pour toi et ta famille) »

SPECTACLE

Le concert de Ferre Gola maintenu au stade des Martyrs

Le show du musicien Ferre Gola, prévu pour le 24 juin prochain, est bel et bien maintenu au stade des Martyrs de Kinshasa comme annoncé sur les panneaux publicitaires visibles sur les grandes artères. Les préparatifs continuent en dépit de la fermeture de ce stade pour des travaux de réfection.

Le Courrier de Kinshasa tient du producteur exécutif de l'événement que le concert de Ferre Gola, au stade des Martyrs, se tiendra comme prévu, le 24 juin. En effet, soutient Ferrari Manzila, aucune notification « écrite ou même verbale » émanant de « l'actuel gestionnaire » du complexe omnisports n'a évoqué un éventuel report ou pire, une annulation de l'événement suite à la fermeture du stade annoncée depuis le 5 mai. « *Nous avons approché le nouveau comité de gestion du stade. Il nous a rassuré du maintien de l'accord dans les termes, le concert n'est donc pas annulé* », a dit Ferrari. Il souligne ici que les gens ont tendance à s'arrêter à la partie du communiqué du ministre des Sports, Kabulo Mwana Kabulo, informant que « *Le stade est fermé pour faciliter les travaux de réhabilitation et sera mis à disposition de l'usage public officiel de la CAF/Fifa* ». Ils ne font pas cas de la suite

qui demande à « *tous ceux ayant eu un engagement avec le Complexe omnisports stade des Martyrs de se référer au comité de gestion pour des modalités pratiques* ». Cette démarche, la production l'a faite.

Par ailleurs, « *la stratégie de communication en cours n'a pas changé* », a affirmé Ferrari. Le producteur a du reste précisé : « *Les affiches et panneaux actuels concernent la première phase de campagne reliée au thème qui soutient les militaires tel que c'est mentionné* ». Selon l'agenda du concert, il faut donc s'attendre à voir de nouveaux visuels de l'événement avant sa tenue le 24 juin. Les mélomanes et fans de Ferre Gola peuvent donc, sans inquiétude, continuer de s'acheter leurs billets, notamment ceux en vente en ligne depuis un site internet dédié et qui livre d toutes les informations relatives au



show mis à la disposition du public depuis le 4 avril, soit un mois maintenant.

Soulignons aussi que le déroulement du concert, dont les détails ont été livrés le mois dernier, est une programmation bien ficelée. Déjà, en prévision de la grande affluence attendue, l'ouverture des portes se fera dès 10h10'. Prévoyant la fin de l'installation progressive des mélomanes et fans au bout d'au plus quatre heures, il est annoncé une « avant-première » d'une heure, soit de 14h00 à 15h00. Viendra ensuite, entre 15h00 et 16h00, le « Challenge koma star (Deviens une star) ». C'est cette compétition d'une heure qui précèdera la prestation de la star du jour. Le show de Ferre Gola est prévu pendant trois heures. L'interprète de Tucheze devrait se produire sur le podium du stade des Martyrs de 17h00 à 20h00.

Nioni Masela

MONDIAUX DE BOXE

Tashkent 2023 : Mbaya, Kabeji et Tshama stoppés en huitième de finale

L'exploit est réalisé par Fiston Mbaya Mulumba aux mondiaux de boxe de Tashkent 2023, en Ouzbékistan. Le boxeur congolais de 27 ans a permis à la République démocratique du Congo (RDC) d'accéder, pour la première fois de son histoire, en huitièmes de finale de cette compétition mondiale de boxe amateur.

Fiston Mbaya Mulumba a battu aux points, en seizièmes de finale, le Turkmène (ressortissant du Turkménistan) Imankuliyev Hursand, dans la catégorie des super-légers. C'est au terme d'un face-à-face acharné entre les deux combattants que le Congolais a finalement eu raison de son adversaire, ayant réussi à convaincre les juges. Au premier tour, il s'était imposé toujours aux points face au Bulgare Dzhurov Krassimir Atanasov. Le succès face à Imankuliyev s'avère cependant la plus importante de sa carrière, lui permettant de se hisser en huitièmes de finale de cette compétition planétaire du noble art. Mail Fiston Mbaya n'a pas pu aller plus loin, battu aux points, le 4 mai dernier, par Baatar-sukh Chinzorig de la Mongolie.

L'autre Congolais ayant ac-



cedé en huitièmes de finale de ces mondiaux est le lourd léger Peter Pita Kabeji, après avoir battu en seizièmes de finale, par arrêt de l'ar-

bitre dès le premier round, le boxeur Joseph Nickell du Trinidad et Tobago. Pita Kabeji s'est lui aussi arrêté en huitièmes de finale, ayant

super welters (60-63 kg), David Tshama Mwenekabwe n'a pas pu affronter Salimov Nekruz du Tadjikistan, le 7 mai. Il a été obligé de demander forfait, blessé à l'épaule donc non autorisé à monter sur le ring.

L'on note, par ailleurs, la défaite, par arrêt de l'arbitre au troisième round, du lourd léger Nlandu Mbeli de la RDC, le 2 mai, en 32e de finale des mondiaux, devant Togambay Sagyndyk du Kazakhstan. Le 3 mai, Steve Kulenguluka Mbiya de la RDC a été battu aux points en 32e de finale par Nurmuhammedov Bayramdurdy du Turkménistan chez les 61-67 kg. Et le 5 mai, William Mbangi Mukiena a subi la loi de Manasyan Narek de l'Arménie, en seizièmes de finale chez les poids lourds. L'arbitre a arrêté le combat au deuxième round.

Martin Enjimo

CINÉMA

Sortie de «Paris à tout prix», film posthume de Mars Kadiombo

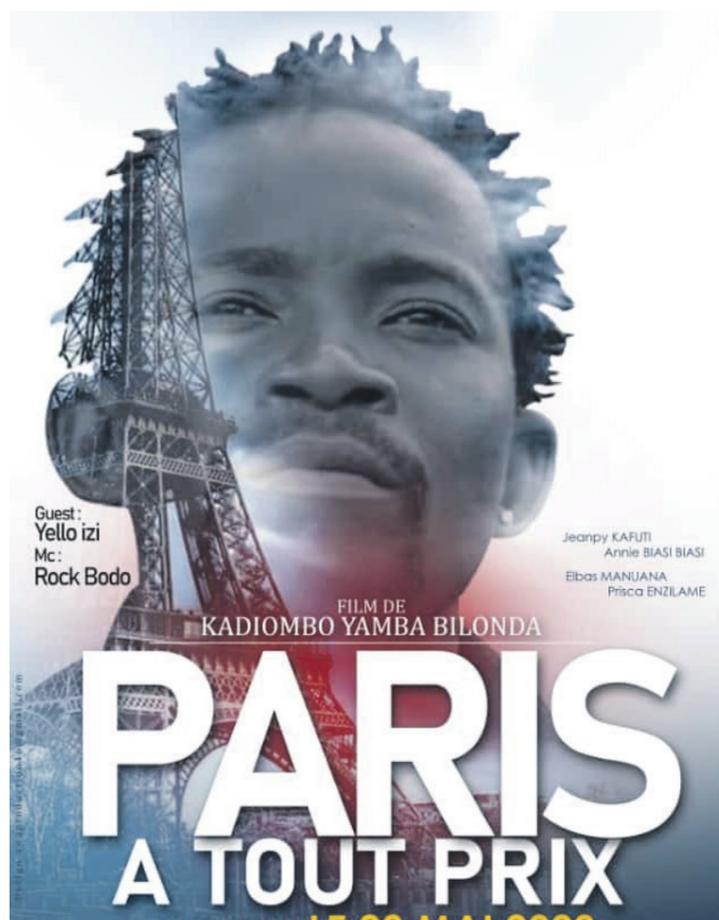
La grande première du long métrage «Paris à tout prix» est prévue, le 28 mai à 18h00, au restaurant Dix roues à UPN, près de deux ans après la disparition du patron de Yambi production, le 16 juillet 2021, alors en plein lancement de sa carrière de producteur et réalisateur sous le nom de Yamba Bilonda.

La bande annonce de Paris à tout prix, largement diffusée depuis quelques jours sur les réseaux sociaux, s'achève sur un message du producteur-réalisateur défunt, Yamba Bilonda. Parlant de son premier long métrage, il déclare : « Paris à tout prix », ce n'est pas n'importe quel long métrage ». Il vante les qualités de son film précisant : « C'est un long métrage didactique. Vous serez émerveillés, vous serez aussi attristés, vous allez tout voir là-dedans ». Il conclut sa communication sur ces mots : « N'oubliez pas que «Paris à tout prix» est né dans la douleur. Il a besoin de la protection de tout le monde. Nos attentes sont que «Paris à tout prix» soit consommé sans modération ».

La sortie de ce film était déjà programmée une première fois en juin 2021, quelques semaines avant la mort de Yamba Bilonda,

plus connu sous son nom de comédien, Mars Kadiombo. C'est du reste sous cette casquette que le grand public l'identifiait et l'appréciait. Mort le 16 juillet 2021, l'artiste était dans un moment charnière de sa carrière où il avait choisi de passer de la comédie au cinéma et, particulièrement derrière la caméra. Il avait fait une première tentative en 2016 avec La face cachée de Mobutu. Le court métrage, pas fameux, n'avait pas obtenu le succès escompté. Loin de se décourager, déterminé à se frayer une place dans le septième art congolais en pleine construction, il avait pris l'option de se former, d'acquérir des connaissances requises pour pouvoir y prétendre. Et, Paris à tout prix consacrait la somme de tous les efforts consentis à apprendre et à comprendre les arcanes du métier.

Confiant en l'avenir et s'estimant



déjà sur une bonne lancée avec Paris à tout prix, Yamba Bilonda avait enchaîné avec une autre production. Il faut rappeler que son premier long métrage était déjà en voie de sortie, n'eût été son report, il aurait eu lieu avant son décès. Aux commandes de Yambi Production, il était occupé à la réalisation de Photo. Les trois semaines précédant sa disparition, Yamba Bilonda avait même déjà procédé à cinq jours de tournage de ce second projet de film. Comme l'on ne change pas l'équipe qui gagne, il demeurerait le producteur délégué et avait gardé à ses côtés Bayende films, Vision Me Kayoka et Trinity Studio comme coproducteurs. Forts de leur expertise, Perrin Kam, Attila Kayoka et John Van, les managers respectifs de ces trois boîtes de production, l'accompagnaient dans sa nouvelle aventure, le film Photo.

Nioni Masela

CINÉMA

« Congo ! Le silence des crimes oubliés » programmé à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris

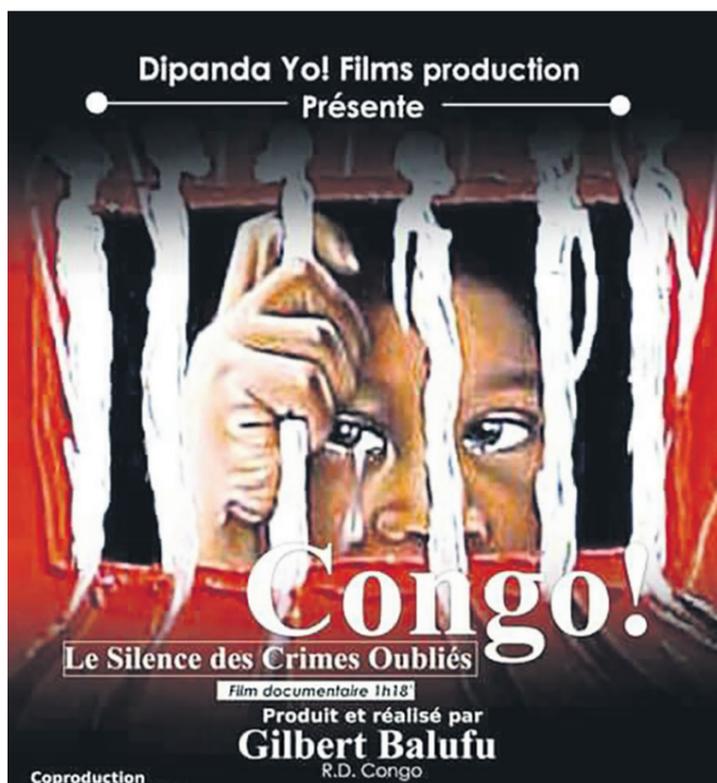
La projection du documentaire, organisée conjointement par la présidente de la septième Commission du Conseil de Paris et l'association Trait d'union congolais, le 11 mai, se tiendra à 18h30 en présence du réalisateur, Gilbert Balufu. Un échange va s'en suivre en présence du réalisateur et de l'écrivain Charles Onana.

Le coup de projecteur du long métrage sur la situation chaotique de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) à la suite du génocide rwandais ne laisse pas de marbre. Macabre, le tableau dépeint n'a rien de fictionnel mais relate l'inimaginable avec une situation humanitaire catastrophique. La précarité de la vie et le rude quotidien de milliers de réfugiés qui n'ont jamais remis les pieds au Rwanda. Les milices à la solde d'obscures forces, les pays voisins ou de multinationales sèment la terreur. La population est à la merci de ces hommes sans foi ni loi dont la mission est soutenue par la convoitise des richesses minières. A travers un lot de malheurs interminables et répétitifs, elle subit les pires atrocités, victime de pillages, viols en série, etc. En cette période où le plaider en faveur du Congo

souffrant face au silence coupable qui entoure les crimes odieux qu'elle n'a cessé de vivre, les morts ne se comptent plus depuis, il n'y a pas meilleur témoignage que ce film. En effet, assourdissant et incompréhensible est l'omerta qui règne depuis trop longtemps. La communauté internationale est bien informée depuis belle lurette de la situation, notamment par l'éloquent Rapport Mapping publié le 1er octobre 2010.

Bruxelles, puis Paris

C'est donc la voix du Congo meurtri que Gilbert Balufu Mbaya porte à travers cette diffusion de ce film qui dit tout. Plutôt mal connu en RDC, ce documentaire poignant a été surtout cité suite aux premières projections de L'Empire du silence de Thierry Michel. En effet, abordant la même problématique, les deux films militent pour le même



combat : la fin de l'impunité, la justice pour le Congo et le rétablissement de la paix dans la région de l'Est qui vit dans le trouble depuis près de trente ans maintenant. Seulement, à la vue de L'Empire du silence en novembre 2021, à Kinsha-

sa, Gilbert Balufu a accusé son homologue belge d'avoir usé de « contrefaçon ». Et, s'étant décidé à porter l'affaire en justice, le réalisateur congolais a aussi pour la première fois eu l'occasion de montrer Congo ! Le silence des

crimes oubliés en RDC. En effet, cette projection initiale, organisée le 12 février 2022 par l'association Conscience nationale congolaise, avait eu pour cadre le Léon hôtel.

De fil en aiguille, après Kinshasa, engagé à faire prévaloir la cause du Congo, Gilbert Balufu a entrepris une tournée en Belgique et en France. D'où la précédente projection du 30 avril au cinéma Vendôme, à Bruxelles. Celle de ce 11 mai s'inscrit dans la continuité de son périple autour de Congo ! Le silence des crimes oubliés visant à contribuer non pas à délier les langues mais bien à bouger les choses. L'ultime but étant de faire cesser le bruit des bottes dans l'Est de la RDC devenu une zone de non-droit à la dangerosité établie et paradoxalement quasiment soutenue par un silence coupable.

Nioni Masela

FESTIVAL

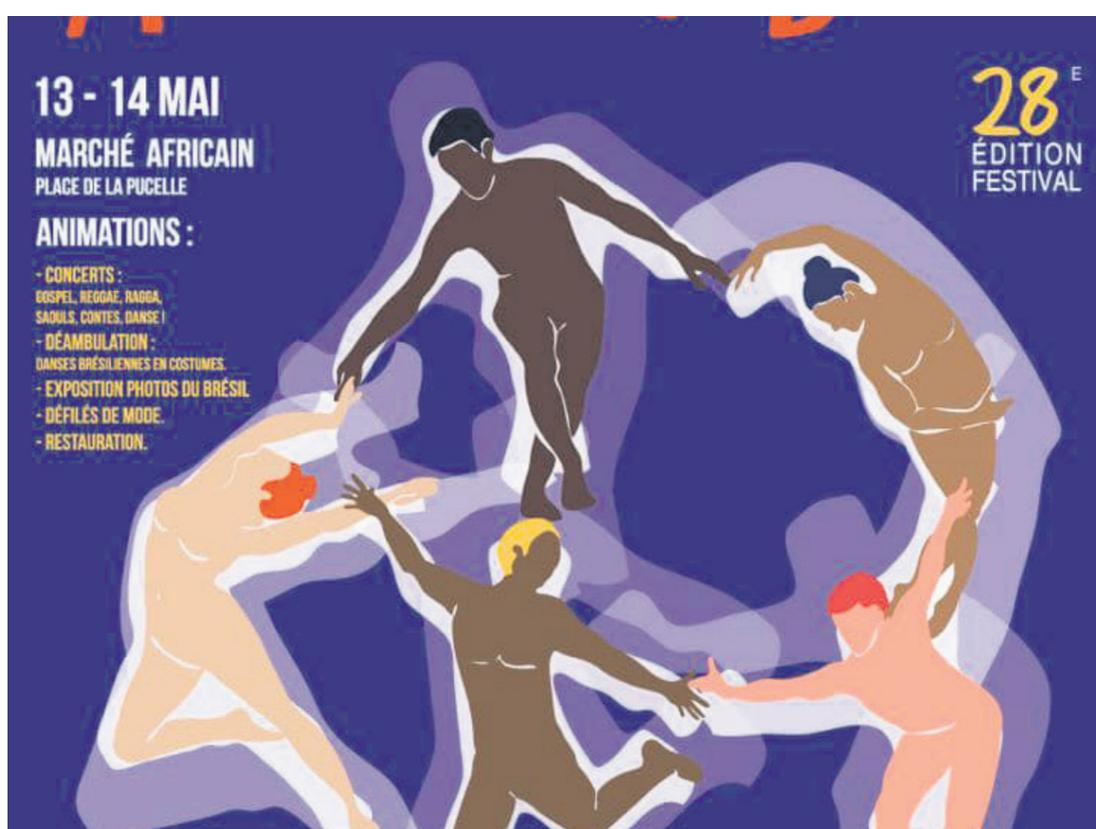
«Africa Bôm» tient sa 28^e édition à Rouen

Depuis le 24 avril dernier, et ce jusqu'au 14 mai, l'enceinte des galeries de l'Hôtel de ville de Rouen accueille l'exposition du festival «Africa Bôm» à voir gratuitement. L'artiste congolais Gabriel Kinsa dédicacera ses œuvres parues chez Paari Édition, les 13 et 14 mai.

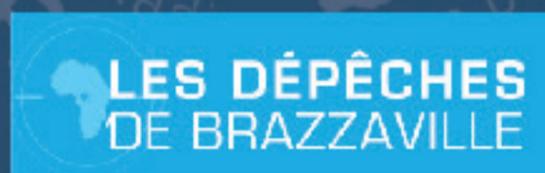
À la fin avril et ce jusqu'à la mi-mai, c'est devenu une tradition à Rouen de vivre au rythme de l'agenda culturel rouennais. Au programme de cet événement porté par l'association Trait d'union diffusion, de nombreuses activités et concerts en lien avec l'Afrique proposés à la place de la Pucelle à Rouen. Ainsi s'installe un marché africain et animations avec concerts, déambulation, exposition photos, défilés de mode, restauration. Par ce festival, Rouen célèbre à sa manière la multi culturalité et la diversité placées au cœur de la candidature de sa ville voulant obtenir le titre de capitale européenne de la culture en 2028.

Gabriel Kinsa, artiste pluridisciplinaire, sera présent au festival «Africa Bôm» pour les deux dernières journées de cette édition. Il participera à cet événement en tant que conteur, comédien, musicien et écrivain en dédicace de Sur la route du Lemba et Lubambu ou Livresse de la mémoire.

Marie Alfred Ngoma



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Destino Itoua et son groupe sortent le single « Le péché »

Plus connu sous le nom de « Sty of God », Destino Itoua, jeune artiste congolais qui excelle dans le rap gospel, vient de sortir avec Soldats de Dieu, son groupe musical, le single « Le péché », disponible depuis le début de ce mois de mai sur toutes les plateformes de téléchargement légal.

Le jeune Destino Itoua s'est fait remarquer dans le rap profane jusqu'en 2015 avant sa reconversion, deux ans plus tard, comme serviteur de Dieu en évangélisant et en propageant la parole divine.

Encouragé dans cette voie par certains serviteurs comme le couple Niki Niki de la grande famille « Une heure avec Jésus », Destino Itoua se met à chanter en utilisant le rap comme musique d'expression.

Plus tard, il fait une brillante prestation lors du concours du jeune rappeur organisé par l'artiste Karkov, au quartier Siafoumou, dans le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou. Fride Goma, un de ses amis artistes connu au lycée Victor-Augagneur, le dissuade de ne pas faire cette musique dite du monde. « Pasteur, tu fais quoi ici, ce n'est pas un milieu pour toi », avait-il dit avec un ton sévère. « Dieu m'a conduit ici pour

évangéliser ce peuple », répondait Destino Itoua, ajoutant que le rap est un genre très prisé par la jeunesse et qu'il s'en servait pour atteindre cette couche qui a besoin de mélodies et non des obscénités.

Ainsi, après son voyage à Brazzaville en 2019, il sort son tout premier titre, « Nzambé malam », avec Noa du groupe gospel Nix & Noa. Un morceau partagé à titre promotionnel à ses amis et condisciples. Un an plus tard, revenu à Pointe-Noire, il est associé à Eric et Claude, deux frères chrétiens au talent indéniable. Les morceaux « Zone de confort », « Ngolu », « Yaya na ngai » sanctionnent cette collaboration. Reparti pour Brazzaville, Sty of God crée le groupe Soldats de Dieu. En 2021, avec son frère Nerija Ngami, « Shadow of Jesus » pour les proches, il enregistre deux titres: « Jésus le patron » et « Lemvo », sans oublier l'apport

de son frère Cardy. Désormais affermi dans la parole chantée, il sera à cheval entre Brazzaville et Pointe-Noire, toujours pour éduquer, moraliser et évangéliser. De nombreux artistes chrétiens vont ainsi s'associer à lui dans plusieurs projets musicaux.

Après avoir longtemps suivi sa carrière et ses prestations, le bishop Rufin Sondzo décide alors de prendre en main la carrière du jeune artiste Sty of God en le soutenant moralement, spirituellement, matériellement et financièrement. Les retombées ne tardent pas et il est devenu un artiste chrétien qui suscite désormais admiration par son talent et sa volonté de se perfectionner à chaque instant.

La rencontre avec Dienoviche Nelson Ekoualandzo « Chemin de Ediene », un jeune artiste musicien congolais talentueux, sera aussi déterminante dans la carrière de Sty of God. Artiste chrétien prometteur, il intègre



Destino Itoua et l'un du groupe Soldats de Dieu/DF

le groupe Soldats de Dieu à la demande de Sty of God. Les titres « Le péché » et « Nga té » sortent de cette entente pour le plus grand bien de leurs fans du quartier Kintelé, à Brazzaville, où ils s'expriment régulièrement.

Cette œuvre est soutenue par le label ATJ Music et aussi par Noblesse communication et son manager, Brel Nguimbi, dont l'appui à la musique chrétienne ne se dément plus.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France...
Je réside dans les mots émaillés quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "No plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismbo Sambo" (2013), de "Les Fragments sauvagards" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2016, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC**
ÉTUDE COMPARÉE

Laurent Tongo

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit
tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

**Code des
Hydrocarbures
du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant
Marien Ngouabi**
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de
l'agriculture congolaise**

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du territoire
et des Grands travaux

Noëilly Galoy

**Les Grandes Femmes
sont faites de petites
filles**

Edilivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES
TERRES

publ...

Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme
au Congo**

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

L'Harmattan

Pierrick MOUNDOUZO

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)**

CAN U-17

Fabrizio Eraldo Cesana qualifie le match contre le Mali d'un examen pour ses joueurs

Le sélectionneur des Diables rouges des moins de 17 ans a assuré, à la conférence de presse d'avant match, que le quart de finale contre le Mali est un examen encore plus important pour ses jeunes joueurs.

Les Diables rouges sont à un match d'une qualification pour la Coupe du monde de la catégorie. La victoire contre le Mali, le 11 mai, au stade d'Annaba, leur permettra non seulement de se qualifier pour les demi-finales mais aussi pour la Coupe du monde. Un challenge important face à une équipe très physique du Mali qui a fait un sans-faute lors des matches de poules. Interrogé sur les chances du Congo, Fabrizio Eraldo Cesana a expliqué que son équipe n'est pas venue en Algérie pour faire du tourisme mais pour aller le plus loin possible dans cette Coupe d'Afrique des nations (CAN).

« Nous sommes conscients que nous allons jouer face à une équipe très forte qui est respectée sur le continent dans cette catégorie. Nous sommes venus ici pour faire de notre mieux mais pas pour faire du tourisme. Nous ne sommes pas en quarts de finale par hasard. Je pense qu'on a montré de quoi nous sommes capables. Contre le Mali, c'est pour nous un examen encore plus important pour faire progresser notre équipe et gagner en



Fabrizio Eraldo Cesana et Randy Baleka face à la presse/Adiac

expérience. Nous avons vu beaucoup de matches du Mali par vidéo. Nous avons constaté que c'est une équipe très physique et a des individualités. Nous allons trouver des solutions pour être à la hauteur », a répondu Fabrizio Eraldo Cesana.

Mali-Congo est un match pas comme les autres parce qu'au bout, il y a la qualification pour la Coupe du monde.

Le milieu de terrain congolais, Randy Baleka, a indiqué quant à lui que les Diables rouges vont

se donner à 200% pour atteindre cet objectif malgré la forme physique des Maliens. « Nous avons regardé le match Cameroun-Mali. Les Maliens ont poussé vers la fin. Physiquement, ils sont un peu costauds mais nous pouvons leur tenir tête, sinon on ne serait pas là. Un match c'est quatre-vingt dix minutes. C'est une finale parce qu'il y a une place à la Coupe du monde à aller chercher. On se donnera à 200% durant le match en espérant sortir avec la qualification », a-t-il souligné.

Les prestations livrées par le Congo lors de ses deux derniers matches de poule font de lui un adversaire à craindre, même si on ne lui accorde pas le titre de favori face à une équipe qui a respectivement dominé le Burkina Faso et le Cameroun. La qualification pour les quarts de finale a redonné confiance à l'équipe. Un argument de taille pour sortir le grand jeu contre l'un des favoris du tournoi. « Si vous trouvez un coach qui vient vous dire qu'il ne croit pas en la qualification, ce n'est pas un sélectionneur. Nous

avons mérité notre troisième place. Pour moi, chaque match est une finale. Nous pouvons affronter n'importe quelle équipe mais nous devons faire notre jeu et nous donner au maximum. Nous respectons les adversaires, et demain nous respecterons le Mali », a souligné le sélectionneur.

Notons que le Mali et le Congo se sont rencontrés lors de la troisième journée de la phase finale de la CAN U-17, au Rwanda. Les Diables rouges l'avaient emporté 2-1. Pour rééditer cet exploit, il faut être plus réaliste devant les buts mais aussi faire preuve de beaucoup de concentration derrière. Le Congo a encaissé trois buts en trois matches avec une moyenne d'un par match. Dans cette rencontre à enjeu, la moindre erreur paie cash.

« Nous avons maîtrisé nos derniers matches. Après, nous avons manqué plus d'efficacité. Nous prenons un but par manque de concentration, notamment le dernier but face à l'Algérie. On s'est fait surprendre », a commenté Randy Baléka.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS

Deuxième victoire pour la DGSP, Otohô poussée à la porte de sortie

Les représentants congolais à la 39^e édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, qui se dispute depuis le 9 mai en Egypte, ont joué leur deuxième match le 10 mai.

A ce niveau de la compétition, le bilan est moyen puisque le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a réalisé un second succès d'affilée en battant Fanz du Cameroun, 27-22. L'Association sportive Otohô a été battue, pour la deuxième fois, face aux vaillantes Angolaises de Pimeiro d'Agosto sur le score de 20-37.

Les deux équipes congolaises présentent une casquette mi-figue mi-raisin dans cette compétition qui regroupe, jusqu'au 18 mai, les meilleurs clubs d'Afrique dans la catégorie des séniors hommes et dames en Egypte.

La DGSP, qui fait un sans-faute et suscite beaucoup d'espoirs des amoureux du handball, livre un jeu poussif et n'arrive pas à étaler le style de jeu et les spectacles qui lui sont propres. Après avoir battu, le premier jour, les Tunisiennes de Moknine sur le score de 30-28, puis la confirmation face à Fanz, les filles du coach Simon Badenika devraient appuyer sur l'accélérateur pour s'adapter totalement à la température de la compétition. La DGSP, habituée aux compétitions de haut niveau, est beaucoup attendue d'ailleurs, elle vise le podium voire la médaille d'or. Le public sportif congolais compte

beaucoup sur les performances de cette équipe pour savourer la dynamique de la renaissance du handball congolais qui a été enclenchée par les prouesses de la sélection nationale séniors dames puis par cette même DGSP.

L'Association sportive Otohô paie sans nul doute le prix de son manque d'expérience dans cette compétition. Les Kali qui découvrent le haut niveau pour la première fois seront obligées de quitter la 39^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe plus tôt que prévu. Logé dans un groupe B dominé par des caciques du handball féminin en Afrique, Otohô a fait un faux départ, le premier jour, face à l'équipe organisatrice Al Ahly d'Egypte, 26-30. Le malheur ne vient jamais seul, Otohô a encore perdu devant les Angolaises de Pimeiro.

AS Otohô doit profiter de cette compétition pour mesurer le niveau de pression des autres et la température de la haute compétition en faisant école pour faire mieux lors des prochaines compétitions. La troisième journée prévue pour ce 11 mai sera très décisive pour les équipes congolaises. AS Otohô va affronter Nouasser et la DGSP va défier Petro Atlético.

Rude Ngoma

DISTINCTION

Le poète Gabriel « Mwènè » Okoundji récompensé par l'Académie des jeux floraux

L'Académie des jeux floraux, la plus ancienne société savante d'Europe née à Toulouse, il y a 700 ans, récompense pour cette année, entre autres poètes primés, le Congolais Gabriel « Mwènè » Okoundji.

En respect de sa traditionnelle cérémonie du 3 mai de chaque année depuis sept siècles, la plus vieille académie par rapport à sa consœur de l'académie française ne cesse de se renouveler pour promouvoir les langues française et occitane.

Créée en 1323 par sept troubadours toulousains et inscrite l'an dernier au patrimoine culturel immatériel français, l'institution vise à maintenir le lyrisme de l'amour courtois ainsi qu'à promouvoir la poésie en français et en occitan.

Au cours de cette cérémonie dans la ville rose, point de palme pour les académiciens mais des fleurs pour venir récompenser et reconnaître les poètes. Depuis le XIV^e siècle, les meilleurs poètes et écrivains sont sélectionnés et primés par une académie rassemblant quarante «mainteneurs» ainsi que des «maîtres es jeux» non limités en nombre. Ils ont pour mission d'organiser les jeux, c'est-à-dire sélectionner des lauréats auxquels sont remis des prix, des médailles et surtout les fleurs.

Au nombre des lauréats primés



L'écrivain camerounais, Marc Alexandre Oho Bambe (à droite), et maître de l'Académie des jeux floraux de Toulouse/Matthieu Rondel - AFP

le 3 mai dernier lors de la soirée poétique à la Maison de l'Occitanie, la distinction de Gabriel « Mwènè » Okoundji, considéré comme une figure majeure de la nouvelle génération de poètes africains et de poètes francophones. Il est présent dans l'anthologie Poésie de langue française, 144 poètes d'aujourd'hui autour du monde, parue aux éditions Seghers en 2009 ; dans l'Année poétique 2009 aux mêmes éditions, toujours en 2009 ; ainsi que dans Poésie de langue française, 30 poètes d'aujourd'hui autour du monde,

poèmes audio sur CD (éditions Sous la Lime, 2009). Ses ouvrages sont traduits notamment en espagnol, en anglais, en finnois, en occitan et en italien. L'Académie des jeux floraux décernera un prix en 2024 pour le slam, considéré comme vecteur de «démocratisation de l'image de la poésie auprès des jeunes», à en croire la déclaration du poète et slameur Marc Alexandre Oho Bambe qui faisait office de maître de cérémonie pour la fête des fleurs de l'académie de cette année.

Marie Alfred Ngoma